

Personnel enseignant Année scolaire 2021-2022

Une carrière au sein du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées vous permettra d'occuper un emploi à la hauteur de vos aspirations dans un secteur paisible de la région de l'Outaouais. Nous offrons un programme d'insertion professionnelle comprenant un accueil personnalisé dans le milieu, un accompagnement individualisé par un enseignant d'expérience et le soutien des autres intervenants de l'organisation.

La réussite : au cœur de notre quotidien !

Séjour exploratoire de la région (MRC Papineau)

Nous offrons la possibilité aux candidats légalement qualifiés en enseignement de participer à un séjour exploratoire, une belle occasion de visiter notre région et de discuter des opportunités d'emploi. [Cliquez ici](#) pour découvrir le CSSCV et son vaste territoire!

Exigences minimales

- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner au Québec valide ou être titulaire d'un baccalauréat pertinent à l'emploi jumelé à une expérience en enseignement ou d'un brevet d'enseignement, permis d'enseigner ou autorisation provisoire.

Salaire

Échelle salariale en vigueur au 1er avril 2019 : De 42 431 \$ à 82 585 \$ selon l'expérience et les qualifications.

Avantages sociaux

- Journées pédagogiques réservées ;
- Couverture d'assurances collectives, accès au programme d'aide aux employés et contribution au régime de retraite ;
- Rabais corporatif auprès d'entreprises locales ;
- Possibilité de télétravail.

Remplacements à combler :

- Enseignement de l'anglais au secondaire : 1 remplacement à 100% à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin
- Enseignement d'éducation physique au secondaire : 1 remplacement à 100% à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin
- Enseignement de l'univers social au secondaire : 1 remplacement à 100% à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin (fin janvier 2022)
- Enseignement des mathématiques au secondaire : 1 remplacement à 100% à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin (fin février 2022)
- Enseignement général au primaire : 1 remplacement à 100% à l'école De la Montagne
- Enseignement général au primaire : 2 remplacements à 100% à l'école Saint-Michel (Buckingham) (immédiatement et fin janvier 2022)
- Enseignement général au primaire : 1 remplacement à 100% à l'école Saint-Laurent (fin janvier 2022)
- Enseignement des arts plastiques au secondaire : 1 remplacement à 35% à l'école secondaire J.-M. Robert
- Enseignement de la science, cuisine et menuiserie au cheminement adapté du secondaire : 1 remplacement à 100% à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau (fin janvier 2022)

LES AVANTAGES DE FAIRE CARRIÈRE À TITRE D'ENSEIGNANT(E) AU CSSCV

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées Québec

- 10 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES PROTÉGÉES
- 2 SEMAINES PAYÉES ET CHÔMÉES À NOËL
- PROGRAMME D'INTÉGRATION À L'ORGANISATION
- RABAIS CORPORATIFS AUPRÈS D'ENTREPRISES LOCALES
- COUVERTURE D'ASSURANCES COLLECTIVES
- PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS
- CONTRIBUTION AU RÉGIME DE RETRAITE

Veillez nous faire parvenir votre CV, une lettre de présentation démontrant votre intérêt pour le champ d'enseignement approprié, une preuve de réussite du test de français et une preuve de qualification légale du Québec accompagnés du [formulaire d'autorisation de demande des renseignements](#) remplis à l'attention de :

Madame Annick Lepage, analyste
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
Téléphone : (819) 986-8511 poste 5219
affichage@cscv.qc.ca

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour la suite du processus.

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. De plus, les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part. Le personnel du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées est également soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#).